



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon, le 24 SEP. 2018

Préfecture

Direction de la sécurité  
et de la protection civile

Service interministériel de  
défense et de protection civile

Affaire suivie par : Sacha NOCENT  
Tél. : 04.72.61.67.68  
Télécopie : 04.72.61.67.57  
Courriel : sacha.nocent@rhone.gouv.fr

n° 492

Le préfet du Rhône,

à

Mesdames et Messieurs les maires  
du département du Rhône  
et de la Métropole de Lyon

**OBJET :** Conduite à tenir afin de prévenir les risques encourus en période d'inondation.

**P. J. :** 1

Votre commune est concernée par un plan de prévention du risque naturel d'inondation.

Vous trouverez ci-joint une fiche éditée par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES). Ce document rappelle les gestes et les comportements à adopter par la population pour limiter les risques en cas d'inondation et après l'inondation. Il recommande notamment une vigilance particulière à l'attention des personnes en difficulté dans son entourage.

Cette documentation est consultable et téléchargeable sur le site de l'INPES ([www.inpes.santepubliquefrance.fr](http://www.inpes.santepubliquefrance.fr)) / catalogue / événements climatiques.

Je vous prie de bien vouloir relayer ces informations au niveau local et je vous invite à les mettre en ligne sur le portail Internet de votre commune afin d'en assurer une diffusion la plus large possible.

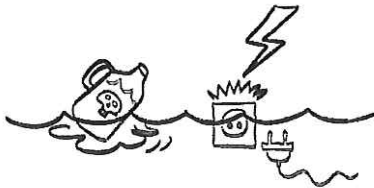
Je vous remercie de votre concours et de votre implication dans cette campagne de sensibilisation du public qui ne trouve son efficacité que dans l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Pour le préfet,  
Le préfet délégué pour  
la défense et la sécurité,



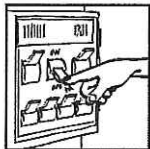
Etienne STOSKOPF

# En cas d'inondation

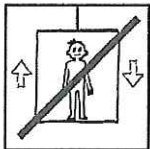


## Limiter les accidents chez soi (électrocution, pollution, explosion)

Adopter les bons comportements



Si l'eau monte, je coupe sans attendre le gaz, le chauffage et l'électricité.



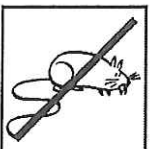
Je n'utilise surtout pas d'équipements électriques : ascenseurs, portes automatiques...



Je ferme les poubelles et je les mets dans un placard pour éviter qu'elles ne flottent.



Je mets les produits toxiques en hauteur.

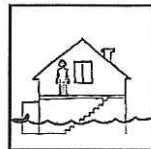


Les animaux et notamment les rongeurs (rats, souris, etc.) fuient l'eau. Je ne les touche pas.

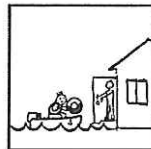


## Éviter noyade et contusions

Ne pas sortir et suivre les consignes des secours



Je ne sors pas. Je suis plus en sécurité à l'abri. Je m'installe en hauteur et n'évacue les lieux qu'en cas de grand danger...



... Les secours sauront plus facilement où me trouver. J'attends qu'ils viennent me chercher.



Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école ou à la crèche. Ils seront les premiers pris en charge par les secours.



Je ne prends pas ma voiture. Ce n'est pas un abri.



Je ne retourne jamais chercher quelque chose dans un lieu inondé.



## Faire face à l'isolement

Garder avec soi le matériel nécessaire



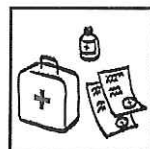
Réserve d'eau et d'aliments, lait pour les nourrissons.



Vêtements chauds et couvertures.




Radio avec des piles chargées, lampe de poche et téléphone portable.




Médicaments, ordonnances et carnets de santé.



Papiers importants, photos, doudous des enfants.

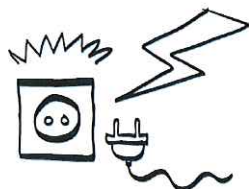


Je m'informe et je respecte les consignes des secours en écoutant régulièrement Radio France.



Je n'appelle les secours qu'en cas de réel danger, afin de laisser les lignes libres pour les personnes en grand danger.  
Pompiers : 18 - Samu : 15

# Après l'inondation



## Accidents



Je fais appel à des professionnels avant de rebrancher mon installation électrique et mon chauffage.



Je ne branche pas les appareils électriques s'ils sont mouillés et je n'utilise pas un chauffage d'appoint en continu.



## Maison insalubre



J'enlève des murs, des sols et des objets le maximum d'eau et de boue. Je n'oublie pas de mettre des gants et des bottes.



Puis je nettoie avec une brosse les objets, les aérations, les murs et les sols à l'eau et au détergent.



Enfin je désinfecte à l'eau de javel (un verre d'eau de javel pour un seau de 10 litres). Je laisse agir 30 minutes avant de rincer.



J'aère souvent et je chauffe très doucement pendant plusieurs jours pour faire sécher ma maison.



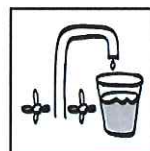
Si certains murs ou sols restent imbibés d'eau (laine de verre, laine de roche, placoplâtre, parquet flottant), j'appelle rapidement mon assurance et les professionnels qui pourront m'aider.



## Intoxication



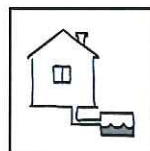
Je jette les aliments qui sont restés dans l'eau ou dans un réfrigérateur / congélateur hors-service.



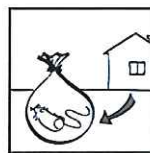
Avant de boire l'eau, je m'assure auprès de ma mairie qu'elle est potable.



Si j'ai un puits, l'eau n'est pas potable. Je me renseigne auprès de ma mairie avant de le remettre en service.



J'attends la mise hors d'eau de la fosse septique avant de la faire fonctionner.



Je mets les animaux morts dans des sacs en plastique et je les éloigne de mon domicile. Je préviens ma mairie.



## Choc psychologique



Mon médecin peut m'aider, je n'hésite pas à l'appeler pour moi ou pour mes proches.



Je m'informe auprès de ma mairie pour connaître la marche à suivre de retour à la maison et pour faire une déclaration de catastrophe naturelle. Je contacte mon assureur sans tarder.